

Ecologiques, efficaces et économiques:

Systemes de reprise des appareils électriques et électroniques

Chaque année, environ 120 000 tonnes d'appareils électriques et électroniques usagés sont collectées, débarrassées de leurs substances nocives et recyclées. Si l'on mettait tout ce volume dans un train de marchandises, ce dernier aurait une longueur de 60 km, ce qui correspond au trajet de Berne à Olten.

Plus de 85 pour cent des appareils vendus sont rapportés dans l'un des 600 centres de collecte ou dans les commerces de détail lorsqu'ils arrivent en fin de vie. Les trois quarts des matières peuvent être réutilisés pour fabriquer de nouveaux produits. En dehors du plastique, les matériaux récupérés sont essentiellement le fer, l'aluminium et le cuivre, ainsi que plusieurs métaux rares et précieux.

Durant la phase de recyclage, toutes les substances nocives sont éliminées afin de protéger l'homme et l'environnement. En parallèle, des ressources précieuses peuvent être réinjectées dans le circuit économique.

En 1994, la Suisse a fait partie des premiers pays à mettre en place des systèmes de reprise complets. Alors pionnière, elle reste aujourd'hui encore un exemple. En effet, la Suisse s'engage de façon active au sein de l'association européenne des systèmes de reprise WEEE-Forum (Forum for Waste Electrical and Electronic Equipment).

Comment fonctionne un système de reprise ?

Dès qu'il achète un appareil, le consommateur verse une taxe anticipée de recyclage (TAR), destinée à financer un recyclage durable dans des conditions respectueuses de l'environnement (voir diagramme). Si chaque fabricant et chaque commerçant devaient satisfaire individuellement à son obligation légale de

reprendre gratuitement les appareils usagés, cela serait extrêmement contraignant. Au contraire, la mise en place d'un système de reprise commun sur une base volontaire crée une plateforme permettant d'éliminer les appareils de façon efficace, neutre en termes de concurrence et parfaitement contrôlable.

Le démantèlement des appareils en fin de vie est souvent assuré par des entreprises sociales et des institutions d'intérêt public qui offrent ainsi des emplois à des personnes au chômage ou socialement défavorisées.

Les systèmes de reprise Swico, SENS et SLRS

En Suisse, trois organisations sont responsables du recyclage des appareils électriques et électroniques. Les raisons en sont historiques dans la mesure où les fabricants sont organisés en structures différentes selon les catégories de produits. Le principal avantage réside dans le fait de pouvoir tenir compte au mieux des exigences et des besoins spécifiques à chacune des catégories.

La Fondation SENS (www.eRecycling.ch) est responsable des appareils ménagers et des jouets.

La Swico (www.swicorecycling.ch) est responsable de l'informatique, de la bureautique et de l'électronique grand public.

La SLRS (Fondation Suisse pour le recyclage des sources lumineuses et lumineuses, www.slr.ch) est responsable des lampes et des luminaires.

